

# COMPTE RENDUE DE LA REUNION D'ÉVALUATION DU PROJET PROMO JEUNES DE BANSOA

L'an deux mille quatorze et le 21 du mois d'octobre, s'est tenue au hall attenant à la salle d'informatique de Kinders Houses de Banock une réunion d'évaluation de la formation des jeunes du projet promo jeunes de BANSOA. Elle regroupait les parents, les formateurs, les apprenants. Elle était présidée par le coordonateur du projet.

Etaient présents (voire la liste de présence en annexe de ce rapport). Etaient absents un apprenti menuisier, son formateur et ses parents, une formatrice en couture. Contactés le lendemain ils ont avoué avoir oublié la date de réunion et étaient venus plutôt la veille

L'ordre du jour comprenait les points suivants :

- 1- Prière
- 2- Mot de bienvenue du coordinateur avec rappel historique du projet
- 3- Situation de quelques anciens
- 4- Régularisation des contrats
- 5- Situation de la formation : évolution : sont-ils prêts pour la sortie prochaine ? prolongation du délai de formation
- 6- Divers

L'ordre du jour ainsi proposé est adopté par les participants et on est passé directement au premier point : la prière. Elle est dite par un parent. Après la prière abordant le second point le coordinateur a prit la parole pour souhaiter la bienvenue au participants et il a insisté sur l'importance de cette réunion d'évaluation de la formation. Il est revenu sur l'historique du projet en mettant l'accent sur les closes des contrats de formation, les obligations des parents, des formateurs et des apprentis. Il a également annoncé aux participants que le Kits de support à l'installation en ce qui concerne l'informatique et l'initiation à l'entreprenariat n'ont pas été financés par nos partenaires. Ceci dit-il a été rappelé dans le budget prévisionnel de septembre à mars 2015.

Concernant le troisième point d'ordre du jour relatif à la situation des anciens (1<sup>ère</sup> promotion de promo jeune) le coordinateur a présenté l'un d'entre eux devenu formateur. Ils sont 03 mécaniciens de la première cuvée de promo jeunes installés au village. Le problème soulevé par ce jeune formateur est le manque de respect et d'obéissance à son égard de l'autre jeune apprenti (légèrement plus âgé que lui) placé par le projet pour une formation gratuite. Sa présence au sein de la rencontre est fort significative a souligné le coordinateur. Elle permet de booster le moral des autres apprentis et de rappeler aux parents que le projet est bien socioéconomiquement rentable. L'attitude irrévérentielle de cet apprenti a été décriée par tous les parents et le jeune a promis de ne plus recommencer.

Le cinquième point relatif à la régularisation des contrats consistait à signer les dix documents par certains parents.

Quant au sixième point relatif à l'évolution de la formation, il a fait l'objet d'une attention soutenue de la part de toutes les parties prenantes. La parole est d'abord donnée aux différents formateurs pour évaluer leurs apprentis. Le formateur des mécaniciens motos a déclaré que ses enfants évoluent bien et qu'ils seront prêts d'ici fin décembre 2014. Quant aux apprentis, ils se disent aussi prêts et souhaitent recevoir leur certificat de fin de formation au plus tard en décembre 2014. Il convient de rappeler a dit le coordinateur que ces jeunes apprentis sont entrés en formation en juillet 2013 pour une période d'observation et de confirmation en septembre 2013 date de signature des contrats. Programmé ainsi pour 24 mois, ils souhaitent une réduction de la durée de leur formation.

Quant à la coiffure la formatrice demande une prolongation de la durée de formation de son apprentie prévu pour sorti en mars 2014. Elle ne pourra pas être prête elle a encore beaucoup de

lacunes a-t-elle dit. Il en est de même pour trois apprentis de la couture. Leur formatrice demande aussi une prolongation.

La durée de la prolongation dit le coordonateur dépendra du degré de l'évolution de chaque apprenties. Il rappelle aussi au formateur que cette prolongation n'aura pas des frais supplémentaires.

Quant aux menuisiers et au mécanicien auto la formation pour le moment ne soulève aucun problème. L'apprenti menuisier cependant évoque le problème de distance (14Km) qu'il doit parcourir chaque jour pour aller et retour à son lieu d'apprentissage. Ici le coordonateur a demandé aux parents de ce dernier de faire des efforts pour assurer au moins le retour de l'enfant en voiture chaque soir.

Le formateur en mécanique auto a soulevé le problème du permis de conduire que son apprenti doit absolument avoir, car parfois il est appelé à déplacer le véhicule du client soit pour le tester ou le placer en position idéale de dépannage. Le coordonateur a jugé pertinent cette observation et a dit que cela est nécessaire et valable aussi pour les mécaniciens moto. Il leur a donc demandé de s'abstenir de rouler avec la voiture ou les motos sans permis de conduire.

Le sixième point consacré aux divers a amené le coordonateur à parler de l'hygiène et surtout du virus Ebola qui sévit dans certains pays d'Afrique. Il a mit l'accent sur les dangers de l'autopsie traditionnelle fréquemment pratiquée ici

L'ordre du jour étant épuisé, la séance commencée à 9h : 30min s'est achevée à 11h.

Fait à BANSOA, le 21 Octobre 2014

**LE RAPPORTEUR**

**TADJO François**

**LE PRESIDENT DE SEANCE**

**NIENIE André**